

Déclaration du Président

Dans un contexte économique tendu où le BRGM poursuit néanmoins sa croissance, le système de management de la qualité revêt une importance particulière pour anticiper et accompagner l'évolution des besoins de nos donneurs d'ordre tels que l'État, nos clients ou partenaires publics ou privés, nationaux, européens ou internationaux.

La simplification du système mise en œuvre en 2011, sans pour autant remettre en cause les exigences de rigueur à tous les niveaux, là où elles sont utiles et efficaces, a permis de poursuivre les efforts déjà accomplis. La démarche d'amélioration continue, menée de manière pragmatique et dynamique, réel outil de progrès dans nos pratiques quotidiennes, doit être soutenue sans relâche, non seulement pour prouver l'efficacité de notre système, mais encore pour tendre vers l'efficience.

En novembre 2010, AFNOR Certification a renouvelé la certification ISO 9001:2008 du BRGM sans non-conformité, pour l'ensemble de ses activités et de ses entités, et notamment de son réseau régional, enrichi par les quatre Unités territoriales de l'après-mine, également certifiées. Ce résultat témoigne de notre capacité à progresser et contribue à donner confiance à nos tutelles, clients ou partenaires.

La délégation à la qualité et à l'environnement est rattachée au service de l'audit, créé au début de l'année 2011 pour compléter la chaîne de la qualité ; ce service est directement rattaché à la Présidence. La déléguée à la qualité et à l'environnement, nommée par le Président, est responsable de l'animation de la politique qualité et environnementale et du déploiement et de la mise en application en continu du système de management de la qualité et de l'environnement ; elle représente la direction générale vis-à-vis des partenaires internes et externes. Elle s'assure en permanence que la sensibilisation aux attentes des clients est réelle et que les processus établis sont mis en œuvre et entretenus. Elle rend compte du fonctionnement du système de management de la qualité et de l'environnement et propose les actions d'amélioration et de simplification, en particulier lors de la revue annuelle de direction générale.

Dans le cadre de notre contrat quadriennal avec l'État 2009-2012, notre tâche est de gérer correctement la demande des autorités et des entreprises et, plus que jamais, d'anticiper l'évolution des besoins et redéployer les moyens. Nous avons le devoir de leur montrer que nous gérons les ressources qui nous sont confiées avec rigueur, avec un objectif constant d'économie et d'optimisation.

Déjà engagé avec les instances représentatives du personnel dans une politique de développement durable et signataire, le 2 avril 2009, de la Charte du développement durable des établissements et entreprises publics, le BRGM a engagé le déploiement du système de management environnemental sur le centre scientifique et technique d'Orléans et l'ensemble de ses entités décentralisées, au cours de l'année 2010, et vise l'obtention de la certification ISO 14001 en octobre 2012, conformément aux objectifs de son contrat avec l'État 2009-2012.

La politique environnementale du BRGM définit ses engagements permanents, à savoir :

- préserver l'environnement et prévenir toutes pollutions sur nos sites mais également au travers des missions qui nous sont confiées ;
- se conformer aux exigences légales et autres exigences applicables ;
- améliorer nos pratiques de manière continue pour réduire l'empreinte écologique et entretenir le système de management environnemental.

Au regard des analyses environnementales et des évaluations de conformité réalisées sur nos différents sites, quatre objectifs apparaissent comme majeurs pour le BRGM :

- mieux maîtriser les consommations pour préserver les ressources naturelles ;
- communiquer et sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales ;
- prévenir les pollutions ;
- répondre aux exigences légales.

Conscient des enjeux, le BRGM s'attache à respecter ces engagements de manière régulière et encourage les initiatives d'amélioration individuelles et collectives, pour mieux valoriser ses missions. En s'intégrant ainsi clairement dans notre système de management, l'environnement prendra, durablement dans tous les aspects de nos activités quotidiennes, la place essentielle qu'il tient d'ores et déjà, dans nos missions et dans notre stratégie.

Jean-François ROCCHI

Président – Directeur général